

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2018

Présents : F. PERN-SAVIGNAC, G. TILLON, G. BOUISSET, P. OGBURN, J. MAGUET, D. COURDESSES, P. SERAYSSOL, P. DAURE, N. CASTEX

Excusée : MC PHILLIPPEAU (pouvoir F. PERN SAVIGNAC), E. DUJARDIN (pouvoir P. OGBURN), A.TARTINI (pouvoir P. DAURE)

Absents : F. REVELLI, JL CAGNAC, C. JOUANY

Secrétaire de Séance : Georgette TILLON.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 18 octobre 2018 approuvé et paraphé par tous.

1) Maison de Santé Pluriprofessionnelle : approbation de l'avant-projet sommaire

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'agrandissement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Monsieur TORRAO, architecte désigné, a remis son étude phase Avant-Projet Sommaire (APS). L'estimation globale de ces travaux s'élève à 179 100 € HT et le coût de la maîtrise d'œuvre à 24 984.45 € HT.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

2) Sinistre foudre du 20/07/2018 : remboursement SMACL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la foudre est tombée sur le clocher de l'église le 20 juillet dernier occasionnant des dégâts sur une partie de l'éclairage public et sur la centrale de l'installation campanaire.

Le coût total des réparations a été estimé à 13 519.80 €.

Une vétusté sera appliquée à hauteur de 1 863.90 €.

Un versement de 11 655.90 € sera effectué par la SMACL et ces crédits seront employés pour la réfection des dégâts.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

3) SCIC Midi Quercy Energies Citoyennes : prise de participation

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la création en 2018 de la SCIC Midi Quercy Energies Citoyennes pour le développement, l'investissement et l'exploitation des énergies renouvelables. Lors du Conseil Municipal d'octobre 2017, la participation de la commune à hauteur de 500 € de parts sociales a été approuvée.

La commune a déposé un dossier pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux. Cette démarche entraîne le versement au capital de la coopérative d'un montant associé à la puissance installée, soit 2 400 €.

Le cumul des loyers s'élève à 240 €/an.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

QUESTIONS DIVERSES

- L'enquête publique pour la révision allégée et la modification du PLU débutera en janvier 2019. Le commissaire enquêteur assurera 3 permanences.
- Vœux de la municipalité : le 12 janvier 2019 en soirée suivis de la projection du film « Laisse pas tomber la baraque ».
- Goûter du CCAS : le 22 janvier 2019.
- Madame le Maire a été contactée par deux compagnies pour proposer aux administrés des assurances complémentaires santé à des prix concurrentiels. Le

- conseil demande un complément d'information avant de s'engager.
- Madame le Maire informe l'assemblée du résultat de ses rendez-vous avec Patrice GARRIGUES et Michel BOUSSATON, Conseillers Régionaux, à propos des subventions pour l'acquisition et l'agrandissement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. En complément du FRI (Fonds Régional d'Investissement) attribué pour un montant de 21 000 €, une autre subvention pour l'acquisition du bâtiment sera mise à l'étude.
 - Madame le Maire rappelle la demande d'un riverain pour changer le nom de la route de la Carrière. Elle fait lecture d'un nouveau courrier accompagné d'une pétition de plusieurs riverains favorables à ce changement. Elle précise avoir adressé une réponse à tous les signataires en les informant des conséquences de cette demande en terme de démarches à effectuer pour leur changement d'adresse. Elle rendra visite aux riverains non-signataires pour recueillir leur avis avant de prendre une décision.

La séance est levée à 23 h 20.